N° 74

rapport sur une amputation de la jambe dans son articulation avec la cuisse a l'occasion d'une maladie nommée *mapou*.

D'après la description que M. Lassausée a donnée de la maladie que les colons de St. Domingue appellent mapou, par la ressemblance qu'ils ont cru y trouver avec un arbre d'une grosseur excessive qui porte le nom, il paroit que cette maladie a des rapports avec l'éléphantiasis et la tumefaction sarcomateuse des extrémités du corps, dont Marc Aurel Severin a parlé dans son traité de *Abscessibus* au chapitre intitulé de *quadam bili et miro ulceri formi cruris abscessu*.

il l'appelle *œdemosarca*.

de novis observatis abscessibus.

Le Mapou est une tumefaction énorme du pied, de la jambe et de la cuisse, qui n'affecte souvent qu'une de ces parties et quelquefois toutes ensemble. lorsque le gonflement commence la partie n'est point œdemateuse mais dure, l'impression du doigt n'y reste point; la peau blanchit, est farineuse, raboteuse et se leve par écailles. a mesure qu'il augmente, elle se gerse devient comme la peau de chien de mer; elle saigne, si on la frotte un peu rudement; sa chaleur naturelle s'accroit, puis la partie devient froide, si dure que l'instrument tranchant y penetre difficilement, et si insensible que pendant les incisions le malade n'éprouve presque aucune sensation douloureuse. la dissection des parties attaquées du mapou a appris que la tumefaction n'est qu'une masse de chair blanchatre, qui ressemble à des tranches de navet cru. elle est dure, compacte, graveleuse; on n'y distingue point de fibres musculaires. les os sont gonflés, cariés, vermoulus et font masse avec le tout.

M. Lassausée pense que l'amputation est la seule ressource curative du mapou, pourvu qu'il ne s'étende point à la cuisse. si cette partie est affectée, c'est un mal incurable. l'ampu-

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 58
n° 7 17

opération ne reussit que quand il est borné au pied ou à la jambe. s'il affecte cette extremité jusqu'auprès du genou, on doit preferer l'amputation de la jambe dans l'article à celle de la cuisse, ou du moins nous pensons que ce procedé est preferable dans cette circonstance comme dans tous les cas où les limites d'une maladie qui exige la section complette de la jambe sont fixées près de cette articulation: si l'on nous demande les raisons de preference, nous ne pourrions point en donner d'autres que celles qui sont connues de l'Academie d'après le memoire savant de M. Brasdor sur cette operation. aux faits qui confirment la solidité des principes qu'il a etablis et qui montrent le succès de ce procedé, l'Academie pourra ajouter celui que M. Lassausse lui communique sur l'amputation de la jambe dans l'article à l'occasion du maron. ce chirurgien a vu au cap St. Domingue un negre qui avoit le mal au pied et à la jambe sans que le gonflement passat le genou. la peau s'étoit crevée au talon et repandoit une odeur fetide. le calcaneum étoit carié et vermoulu. le tibia etoit gonflé dans toute son étendue. on ne pouvoit guerir cette maladie que par l'amputation du membre. M. Lassausse se ressouvenant que M. Brasdor avoit proposé de la faire dans l'articulation du genou quand les maladies de la jambe étoient bornées à cette partie, profita de cette occasion pour pratiquer ce genre d'opération. il a suivi à peu près les preceptes donnés par M. Brasdor. il a fait deux incisions laterales depuis les condiles du femur jusqu'à deux travers de doigt au dessous du ligament de la rotule, puis une troisieme incision qui etoit transversale et se terminoit à l'angle inferieur des deux premiers. apres avoir dissequé la peau de bas en haut jusqu'au dessus du ligament de la rotule, il a coupé ce ligament, ainsi que le tendon du couturier, a ouvert la capsule, a fait la section des tendons d'autres muscles qui s'attachent au coté interne du tibia, a divisé les ligamens qui fixent cet os au femur, a lié l'artere poplitée et en coupant

les muscles de la partie postérieure il ~~a~~ a formé un lambeau assez long pour être rapproché du lambeau antérieur. M. Lassausée a jugé mal à propos de maintenir les deux lambeaux réunis au moyen de deux sutures entrecoupées. L'application méthodique d'un bandage qui auroit comprimé modérément les parties de la cuisse de haut en bas jusqu'à la rotule et soutenu les lambeaux l'un contre l'autre, étoit sans doute plus convenable que les sutures ~~étant~~ dangereuses et absolument contre indiquées dans cette circonstance où l'on ne doit point réunir par première intention, où les parties divisées et dénudées ne peuvent point s'agglutiner promptement entre elles, où il survient un gonflement inflammatoire qui change leur rapport de contiguité, qui excite leur rétraction et les force de se déchirer sur les fils s'ils leur offrent trop de résistance, et qui est accompagné d'accidens plus ou moins graves suivant le degré de l'irritation et la sensibilité du malade.

M. Lassausée dit que le lendemain de l'opération, le nègre eut des mouvemens convulsifs à la face, prelude du tetanos, qui ne se dissipa qu'à force de narcotiques le septième jour. le lambeau antérieur avoit été entrainé par les muscles extenseurs de la jambe et avoit tiraillé le lambeau postérieur fixé par les sutures. cependant il ~~les~~ laissa les points de suture, et fit une compression graduée au dessus de la rotule. il n'y eut plus d'accidens, ~~la~~ une suppuration louable s'établit le lambeau antérieur parut s'allonger, recouvrit une partie des condyles du femur; ~~[illegible]~~ les fils sont tombés le 13e jour; il assure que le 74e jour de l'opération, le moignon étoit parfaitement cicatrisé. un mois après le nègre a pu se soutenir ~~le nègre a porté une jambe~~ et marcher avec une jambe de bois et depuis ce tems il a joui d'une bonne santé.

L'utilité de cette observation se présente sous deux aspects principaux. elle fait connoître une maladie rare à la vérité mais dont les observateurs ont à peine fait mention; et elle montre un nouveau cas où l'on peut pratiquer avec succès l'amputation de la jambe dans son articulation avec la cuisse. en conséquence nous estimons que ce fait mérite l'accueil de l'Académie.

Mozard

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE